



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/CONF.165/PC.3/4/Add.2  
1er décembre 1995

FRANCAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

Comité préparatoire pour la Conférence des Nations Unies  
sur les établissements humains (Habitat II)

Troisième session  
New York  
5 - 16 février 1996  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire  
Résultats de la Conférence

**COORDINATION ET COOPERATION AU SEIN DU SYSTEME DES NATIONS UNIES POUR LA MISE  
EN OEUVRE DU "PROGRAMME POUR L'HABITAT"**

*Rapport du Secrétaire général*

**RESUME**

1. Le Comité de rédaction informel du Comité préparatoire de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), à sa deuxième réunion intersessions à Paris (9 - 13 octobre 1995), a demandé au Secrétaire général de la Conférence de soumettre au Comité préparatoire à sa troisième session de fond un rapport proposant des mécanismes appropriés et efficaces de coordination et de coopération de façon à ce que les organismes des Nations Unies participent pleinement à la mise en oeuvre du "Programme pour l'habitat" préparé en étroite consultation avec tous les partenaires compétents au sein du système. (Voir paragraphe 21 du Projet de *Rapport du Groupe de rédaction informel... à sa deuxième réunion intersessions*, Paris, 9 - 13 octobre 1995).

2. Comme suite à la demande susmentionnée, le secrétariat a distribué la dernière mouture du "Programme pour l'habitat" aux organismes et organisations des Nations Unies participant aux préparatifs de la Conférence, en leur demandant d'identifier, dans le document, les programmes et sous-programmes pour la mise en oeuvre desquels ils pourraient fournir une assistance. Les réponses des organismes et organisations du système devront être soumises au secrétariat d'Habitat II avant le 5 janvier 1996. Le présent document résume la genèse et l'état d'avancement des travaux en cours. Le rapport définitif demandé par le Groupe de rédaction informel à sa deuxième réunion intersessions (Paris, 9 - 13 octobre 1995) sera soumis comme document de séance au Comité préparatoire à sa troisième session de fond.

## I. INTRODUCTION

1. L'Assemblée générale, dans sa résolution 47/180 (section 2.(b) (vii)) a décidé que le Plan mondial d'action d'Habitat II devrait contenir des "recommandations sur les moyens de renforcer le rôle de l'Organisation des Nations Unies et les dispositifs institutionnels existants favorisant la coopération et la coordination internationales en ce qui concerne l'habitat". Dans la dernière mouture du Plan mondial d'action d'Habitat II (Partie IV du "*Programme pour l'habitat*"), c'est au Chapitre F intitulé "Mise en oeuvre et suivi du Plan mondial d'action" que devraient logiquement figurer ces recommandations.

2. Le "*Programme pour l'habitat*" ayant été examiné section après section, ni PrepCom II, ni le Comité de rédaction informel du Comité préparatoire au cours de ses deux réunions intersessions, n'ont eu le temps d'examiner en détail le Chapitre F qui est le dernier du document. Le Groupe de rédaction informel, au terme de ses travaux sur le "*Programme pour l'habitat*" à Paris, s'est inquiété que ce dernier chapitre du document n'accorde pas une place suffisante, dans la mise en oeuvre du Plan mondial d'action, aux mécanismes de coopération interorganismes et a considéré qu'il devrait être élaboré plus avant. En conséquence, le Groupe de rédaction informel a demandé au secrétariat, d'établir, en consultation étroite avec les organismes et organisations des Nations Unies compétents, un rapport proposant des mécanismes de coordination et de coopération appropriés et efficaces pour que les organismes du système participent pleinement à la mise en oeuvre du "*Programme pour l'habitat*".

3. Compte tenu de la décision susmentionnée de l'Assemblée générale, le Secrétaire général de la Conférence a décidé qu'il serait approprié d'adopter, dans le rapport demandé sur les mécanismes de coordination et de coopération, une formulation que l'on pourrait envisager, après délibérations du Comité préparatoire, d'utiliser dans le Chapitre F du "*Programme pour l'habitat*".

## II. LES AUTRES CONFERENCES DES NATIONS UNIES: SOURCES D'INSPIRATION

4. Le secrétariat, dans un premier temps, a examiné les chapitres équivalents des programmes d'action d'autres conférences convoquées récemment par les Nations Unies. La plupart de ces programmes d'action définissent et intègrent les rôles impartis, en matière d'orientation d'ensemble et de coordination, à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social, aux organes directeurs chargés du suivi des Conférences au Secrétaire général et aux mécanismes de coordination interinstitutions de haut niveau placés sous son autorité, aux structures administratives d'appui ainsi qu'aux organisations et organismes des Nations Unies. Au terme de cette analyse du secrétariat, le chapitre 38 d'"Action 21" et le Chapitre 5 du Programme d'action du Sommet mondial sur le développement social ont été retenus comme modèles car traitant systématiquement des problèmes de coordination susmentionnés qui se posent aux organismes du système pour participer à la mise en oeuvre des programmes d'action respectifs de ces deux Conférences.

5. Les mécanismes de coordination et de coopération proposés dans le Chapitre 38 d'"Action 21" sont appliqués maintenant depuis 3 ans au sein du système. Le Chapitre 5 du Programme d'action du Sommet mondial sur le développement social qui tire parti de cette expérience, présente l'organigramme, convenu après négociations, qui devrait être adopté au sein du système pour mettre en oeuvre des éléments d'intérêt commun du Programme de la Conférence de Copenhague. Le Comité administratif de coordination (CA) étudie maintenant, entre autres sujets, les actions qu'il faudrait entreprendre à l'échelle du système pour coordonner l'assistance fournie aux pays en vue de concrétiser dans des politiques et des programmes nationaux les résultats des conférences mondiales récemment convoquées par les Nations Unies. Le parallélisme entre ces efforts à l'échelle du système et les préparatifs d'Habitat II a permis aux responsables de la rédaction du "*Programme pour l'habitat*" de tirer parti des débats, discussions et décisions concernant la mise en oeuvre des programmes d'action de conférences ayant eu lieu précédemment. Le secrétariat dans le rapport qu'il soumettra au Comité préparatoire à sa troisième session de fond, étudiera également avec soin les implications des mécanismes de coordination et de coopération déjà en place au sein de l'Organisation des Nations Unies.

## III. UNE COLLABORATION ACTIVE AU SEIN DU SYSTEME

6. Un grand nombre d'organismes et d'organisations des Nations Unies, s'étant engagés à jouer

un rôle important à jouer dans la mise en oeuvre et le suivi du "*Programme pour l'habitat*" ont collaboré activement avec le secrétariat, dès le lancement des préparatifs d'Habitat II. Ils ont participé aux deux premières sessions de fond du Comité préparatoire de la Conférence ainsi qu'aux deux réunions intersessions du Comité de rédaction informel. Des organismes et organisations des Nations Unies ont parrainé de nombreux ateliers et tables rondes d'Habitat II au cours de l'année d'apprentissage", et ce qui est encore plus important, ont participé à la rédaction du "*Programme pour l'habitat*". Entre autres organismes et organisations des Nations Unies ayant contribué, la plupart très activement, à la rédaction du "*Programme pour l'habitat*" on trouve l'UNDHA (Département des affaires humanitaires), le PDCSD (Département pour la coordination des politiques et le développement durable), le PNUD, le FUNAP, l'UNIFEM, les Volontaires des Nations Unies, le PNUE, le CNUDR, l'ONUDI, l'ONU, le Département de l'information (ONU), l'UNESCO, l'OMS, l'OIT, l'OMM, l'IRSDUN, le DESIPA (Département pour l'information économique et sociale et l'analyse des politiques), l'UNICEF, les Commissions régionales et la Banque mondiale. La plupart de leurs contributions ont été directement incorporées par le Comité préparatoire et son groupe de rédaction informel dans la dernière mouture du "*Programme pour l'habitat*".

#### IV. LE ROLE DES PARTENAIRES

7. Le secrétariat, s'appuyant sur ces étroites relations de travail a distribué la dernière mouture du "*Programme pour l'habitat*" (A/CONF.165/PC.3/4) aux organes et organismes du système ayant participé aux préparatifs d'Habitat II en leur demandant d'identifier les sections du Programme les intéressant au priorité pour lesquels ils seraient prêts à s'engager, et en auraient les moyens, de façon à fournir un appui concerté à la mise en oeuvre du Plan mondial d'action. Il est dans l'intention du secrétariat que les informations ainsi rassemblées soient formulées, dans le rapport demandé par le Groupe de rédaction informel, dans des termes analogues à ceux des paragraphes 38.20 à 38.28 de la section H consacrés aux organes, programmes et organismes des Nations Unies dans le Chapitre 38 d'"Action 21". Les réponses des organismes et organisations des Nations Unies, devront être soumises, sous une forme concise, au secrétariat d'Habitat II avant le 5 janvier 1996. Le Secrétaire général préparera ensuite le rapport sur "la coordination et la coopération au sein du système pour la mise en oeuvre du "*Programme pour l'habitat*" qui sera soumis comme document de séance au Comité préparatoire à sa troisième session.

#### V. LES CONSULTATIONS

8. Le secrétariat soucieux de s'assurer d'une information en retour a lancé une série de consultations avec les organismes et organisations des Nations Unies qui permettront de définir plus précisément les engagements que pourraient prendre les organismes et organisations des Nations Unies pour aider à mettre en place le "*Programme pour l'habitat*" et le rôle qu'ils pourraient jouer dans ce processus. Une réunion interorganismes a été convoquée conjointement par le Secrétaire général de la Conférence et l'Administrateur du PNUD et aura lieu juste avant la tenue de la troisième session du Comité préparatoire pour définir la plate-forme commune sur laquelle pourront s'appuyer les organismes du système des Nations Unies de façon à renforcer leur collaboration pour assurer le suivi de la Conférence. Les résultats de ce processus seront repris en détail dans un document de séance (CRP) dont sera saisi le Comité à sa troisième session s'inspirant de la structure et de la formulation utilisées dans les chapitres 38 d'"Action 21" et 5 du Programme d'action du Sommet mondial sur le développement qui contient des suggestions résultant de ces consultations. Ce CRP devrait faciliter la poursuite de l'élaboration du Chapitre F au cours de la troisième session du Comité préparatoire d'Habitat II.